

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 32

Artikel: Des sermons
Autor: Janos
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

EN PELERINAGE A VEVEY

DE quoi parler, cette semaine?... De la Fête des Vignerons, pardi ! N'est-elle pas le grand sujet du jour, chez nous tout au moins ? Et c'est naturel, même. Tout le canton de Vaud partage l'allégresse traditionnelle des Veveysans, en pareille occurrence, et il estime qu'il lui est permis aussi d'être fier du renom mondial et grandissant de cette manifestation unique au monde. La Fête des Vignerons est avant tout une fête veveysanne ; c'est à Vevey que revient tout l'honneur de son admirable organisation et de son brillant et constant succès. Mais c'est aussi une fête vaudoise, suisse, presque universelle, puisqu'elle est un solennel hommage rendu au travail de la terre, à l'utile et noble labeur de l'agriculteur et du vigneron. N'y en a-t-il pas partout, hormis dans les glaces du pôle ?

C'est pourquoi, de partout, les foules accourent à Vevey et en repartent unanimement enchantées, enthousiasmées, vibrantes d'une belle et salutaire émotion. Il faut en sa vie avoir vu au moins une Fête des Vignerons, à Vevey ; une, deux, trois, le plus sera le mieux. Seulement, elle ne se célèbre que tous les vingt-cinq ou trente ans, et ma foi, quand on a déjà eu deux ou trois fois vingt-cinq ou trente ans, on n'est certes plus de la première jeunesse, et on le sent.

Que dites-vous de cette vénérable Veveysanne, habitant Genève, et qui, en 1851, figurait à la fête dans la troupe des enfants du printemps ? Dès lors, elle n'en a pas manqué une ; elle a assisté, mais comme spectatrice, à la fête de 1865, à celle de 1889, à celle de 1905, et elle a arrêté sa place pour celle de 1927. Et cela lui rappellera de façon délicieuse et émouvante les sentiments qu'elle éprouvait alors que, fillette, elle rondait dans la vaste enceinte, aux accents de la chanson de Rousseau :

Allons danser sous les ormeaux,
Animez-vous gentes fillettes, etc.
Allons danser sous les ormeaux,
Garçons, prenez vos chalumeaux !

Bravo Madame ! Vive Vevey ! Vive le canton de Vaud ! Vive la Confédération suisse ! Vive nous et tout le monde ! J. M.



GOTEFRIEDE ET SA BARQUETTA

GOTEFRIEDE était pardieu on crâno luron. Vo vo mousâde prâo su que n'était pas de Frâidêvela, pas pi de Vouëtêbâo ! Vegnâi tot bounameint de pè lo fin fond dâi z'Allemagne, de pè Zurich et l'étâi gaçon vè Dziguenet à la Vèva, que demâore âo bord de la golhie, vè lo lé. Oi l'étâi pardieu on crâno luron, quemet sâvant lè fère pè noutrè crâne campagne de noutra balla Suisse. L'étâi on sacro à l'ovràdzo et lè gros travau lâi montâvant pas mé que ma choqua.

La demeindze, aprî aryâ, couennâve avoué onna petite Allemânda dâo canton de Berne. Talematsîvant ti lè doû on bocon et cein lâi fasâi dâo sêlâo âo tieu po tota la senâna.

Mâ, vaicé qu'on dzor, lè maître de la petite Allemânda sant zu demôrâ quauque sênanne tandu lo tsauteims de la part delé de la golhie et l'ant prâi lâo serveintâ avoué leu. L'è Gote-friède que l'a ètà eimbousenâ d'eiinoindze. La première demeindze, la vèprâ lâi tsesîve dessu et l'è zu dremi tot grindzo à boun' hâora. Ma fâi la demeindze d'apri s'è de dinse :

— Pu pas mé restâ seîn talematsî avoué ma Chatseli. Vu preindre 'na barquietta, travessâ lo lé et arrevâ à la né tsesâite iò l'è.

Dinse de, dinse fé. Preind 'na barquietta et lo vaicé via. De l'autro côté, l'aliète son naviot à 'n'on pequiet avoué onna tsaina, tandu que l'allâve frequeintâ on bocon.

Tâ, dein la veillâ, tot dzoîâo d'avâi reyu sa Chatse, s'einfate dein sa barquietta po retornâ à l'otto. La né ètàî naïre. On vayâi pos onn' istièrre et l'a zu bin dâi manâire po trovâ lè rame. Mâ son tieu l'étâi dein lo dzoûio et ramâve seîn s'eîn apècâdre ein peinsaint à sa grâchâosa. Lè rame ein derrâi, lè rame ein an, avoué sè gros bré, tè lè fasâi manœuvrâ d'onna fœce que l'iguie dzinellâve, que la barquietta fasâi on chaut ein dêvant et que cein fasâi on dêrtin per derrâi quemet se ti lè diâbllo dâo payî trainâvant dâi tsaine po la senegouga. Et adî la né, la grôcha né à ne rein vère. Mâ Gote-friède l'étâi dein lo payi de l'amou et... vo sède : sarâi tsezâ dâi z'hertse que n'arâi rein acheintu. Rama, Gote-friède ! Rama adî !

Du quand ramâve-te, ein fin de compto ? Dè-vessâi itre arrevâ ? Hardî, rama ! Gote-friède ! L'étâi tot parâi ein couson. L'autro bord ètàî bin lilein. S'ètai-te perdu ? Rama, adî, Gote-friède.

Mâ quand l'a pu vère on boquenet bî, Gote-friède l'a vu que l'avâi ramâ tota la né po rein. L'étâi à la mima pllièce que la veillâ dêvant.

L'avâi âobillia de dêlietta sa barqueitta âo pequiet. Marc à Louis.

DES SERMONS

U milieu du siècle dernier, les deux ministres d'une petite ville du nord du canton ne vivaient pas en très bonne intelligence. Les prises de bec étaient fréquentes et comme elles n'avaient pas lieu toujours *intra muros*, il en transpirait quelque chose dans le public, plutôt amusé que scandalisé.

Un soir d'été, nos deux prédicants faisaient leur promenade journalière dans leurs jardins respectifs, qu'une simple haie séparait. Fatigués et éternés sans doute par la chaleur qui avait été accablante, la conversation ne tarda pas à s'animer outre mesure et, après une brève passe d'armes, ces messieurs en vinrent aux aménités et aux personnalités.

— Voyez-vous, mon cher collègue, dit le premier, très excité, vos sermons me font penser aux jours du patriarche Jacob, qui furent courts et movais !

— Les vôtres, cher confrère, sont semblables à ce curieux animal qui élit parfois domicile dans l'intestin des enfants : ils sont longs et plats ! Janos.

LE GEOMETRE VAUDOIS

(Extrait d'une « Chronique vaudoise », de M. H. Laeser.)

LE géomètre vaudois... Personnalité caractéristique mêlé à notre vie comme peu de gens. Il partage avec le notaire le rôle d'un conseiller discret chez beaucoup de nos agriculteurs. Sa vie est enchevêtrée à celle des propriétaires urbains et ruraux, — ruraux surtout, — de là sa grande influence. On l'appelle encore dans quelques régions « M. le commissaire-arpenteur », titre auquel on substitua celui, plus décoratif et plus scientifique, de géomètre. De même qu'autrefois, M. le directeur du cadastre portait l'étiquette flatteuse de « commissaire général ».

Partageant nos soucis de petits propriétaires, il ne faut pas s'étonner que le géomètre ait sa place dans les affaires publiques.

Ce fut un commissaire-arpenteur, L. H. Delarageaz, qui, aux côtés d'Henri Druey, fit la révolution de 1845, — révolution pacifique s'il en fût, où les révolutionnaires étaient armés non point de fusils, mais de gourdins, et où ne coula pas une goutte de sang, sinon du nez d'un partisan de l'ancien régime qui reçut un « pochon » du colonel Frédéric Veillon, commandant de l'imposante cohorte des citoyens du Grand District. Ce fut là le seul sang versé. Mais je crois bien qu'il y eut, en compensation, davantage de petit blanc qui coula des fûts de certaines caves hospitalières du chef-lieu... Ce fut le commissaire arpenteur Roulet qui tint, ferme, sur Montbenon, la fameuse échelle du haut de laquelle le tribun Druey s'adressait au peuple. Geste symbolique qui en dit long... Des géomètres, nous en eûmes au Conseil d'Etat, aux Chambres fédérales et dans quelle proportion, puisque l'ancien arrondissement de l'Ouest, sur trois députés, envoyait à Berne deux géomètres !

Nous en avons des brassées au Grand Conseil. Nous en avons parmi nos préfets, pour ne citer que le préfet du district du chef-lieu, un de nos magistrats les plus affables et aussi les plus décoratifs, ce qui ne gâte rien, bien au contraire. Un magistrat si habile que, lorsqu'il vous gratifie d'une amende salée pour contravention, il le fait avec un tel art que l'administré s'en va, se confondant en remerciements... Extraction sans douleur.

* * *

Il y a des jaloux partout, et la corporation des géomètres ne leur échappe pas. Or, ces jaloux racontent qu'une vieille femme de nos campagnes, se plaignant à son pasteur des misères de l'année, disait : « On a eu bien des malheurs, Monsieur le ministre, on a eu les cancoires, la grêle et le géomètre... ». Mais ce ne sont là que propos de jaloux, que propos... d'ingénieur !

Horloger d'occasion ! — Cette vieille pendule ?... Cent francs ?

— Elle est antique, Monsieur.

— Est-ce qu'elle marche bien ?

— Très bien, Monsieur, seulement il faut une certaine habitude pour s'en servir. Par exemple, quand elle marque midi moins cinq et qu'elle sonne dix heures, il n'est, en réalité, que deux heures et quart !

Précisions. — Vous confondez, madame ! C'est pas une aumône que je demande. C'est une indemnité de vie chère.